

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 153

Représenté(s) : 40

Votant(s) : 193

Excusé(s) : 8

Absent(s) : 7

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 31 MARS 2022

Le jeudi 31 mars 2022 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 25 mars 2022, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Cédric CHEVALIER, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Nicolas DARGENT, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Pascal GARNOTEL, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Véronique MARCHET, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Kevin PONCIN, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURGE, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Marie BETTON (suppléant de M. Franck BAILLY), M. Jean-Yves GUIGNETTE (suppléant de Mme Nathalie BELAMY), M. Philippe MELOTTE (suppléant de M. Patrick SIMON)

Étaient représenté-e-s :

M. Xavier ALBERTINI a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, M. Marcel BENCIVENGO a donné pouvoir à François MOURRA, M. Romain BONHOMME a donné pouvoir à Pascal GARNOTEL, M. Denis BOUDVILLE a donné pouvoir à Gilles DESSOYE, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Franck NOEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Catherine COUTANT, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Michel KELLER, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Mounya TAGGAE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie DEPAQUY a donné pouvoir à Philippe WATTIER, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Claude GACHET a donné pouvoir à Laurence BILLY, Mme Audrey GARDEBLED a donné pouvoir à Patrice BARRIER, Mme Laurence GARUS a donné pouvoir à Francis MUNIER, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Serge HIET a donné pouvoir à André TETENOIRE, M. Alain HIRault a donné pouvoir à Dominique HENIN, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Edouard BARON, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Laure MILLER, Mme Zabbaou LIMAN a donné pouvoir à Dominique LEDEME, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à Nadine POULAIN, M. Jean MARX a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Christophe MAHUET, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Agathe MOUGENOT, M. Patrice MOREL a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Christophe MAHUET, M. Denis PONCELET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Sylvie PORET a donné pouvoir à Robert D'HARCOURT, M. Dominique POTAR a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Stéphane LANG, M. Pierre REANT a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, M. Mario ROSSI a donné pouvoir à Claude PIQUARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir

à Jeanne JACQUET, M. Bernard SAINTOT a donné pouvoir à Gilles DESSOYE, M. Freddy THOMAS a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Vincent VERSTRAETE a donné pouvoir à Laure MILLER

Étaient excusé-e-s :

M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, M. Fabien CHARPENTIER, M. Conrad CHER, M. Alain DE CEULENEER, M. Jean-Pierre GRISOUARD, Mme Céline OUDIN, Mme Marie-Noëlle RAINON

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, Mme Cécile CONREAU, M. Damien GIRARD, M. Michel HUTASSE, M. Eric MALTOT

N'ont pas pris part au vote :

M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jean-Pierre ARNAUD, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrick BEDEK, M. Romain BONHOMME, Mme Marie DEPAQUY, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Pascal GARNOTEL, M. Charles GOSSARD, Mme Martine JOLLY, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Julien LEPITRE, M. Pascal LORIN, Mme Véronique MARCHET, M. Francis MUNIER, M. Kevin PONCIN, Mme Evelyne QUENTIN, M. Germain RENARD, M. Bernard THIERY, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Dany CHRISTOPHE

Vice Secrétaire : Xavier ALBERTINI

Votes :

Pour : 169 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE BÉTHENY
PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N°4
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-36 à L.153-44,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bétheny approuvé le 26 septembre 2019,

Vu la délibération n°D-1160 du Conseil municipal de Bétheny du 8 avril 2021 sollicitant la Communauté urbaine du Grand Reims afin qu'elle prescrive la modification n°4 du PLU,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUPAARM-2021-041 de Madame la Présidente du 29 avril 2021 prescrivant la modification n°4 du PLU de Bétheny,

Vu la décision n°MRAe2021DKGE213 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale du Grand Est du 10 septembre 2021 ne soumettant pas à évaluation environnementale la modification n°4 du PLU de Bétheny,

Vu la décision n°E21000101/51 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne du 9 septembre 2021 désignant Monsieur Bruno Beth en qualité de commissaire enquêteur,

Vu l'arrêté n°CUGR-DPAARM-2021-122 de Madame la Présidente du 29 septembre 2021 prescrivant l'enquête publique unique sur la modification n°4 du PLU de Bétheny,

Vu l'enquête publique qui s'est tenue en mairie de Bétheny et sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims, du 2 novembre 2021 au 2 décembre 2021,

Vu les observations des personnes publiques associées et du public recueillies pendant l'enquête publique, qui justifient des adaptations non substantielles du projet de modification,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur émettant un avis favorable sur le projet de modification n°4 du PLU,

Vu la délibération du conseil municipal de Bétheny du 22 février 2022 émettant un avis favorable sur le projet de modification n°4 du PLU,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 17 mars 2022,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Bétheny telle qu'annexée à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Bétheny et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation – modification n°4,
- orientations d'Aménagement et de Programmation,
- règlement écrit – Tome 1 Règlement général,
- règlement écrit – Tome 2 Dispositions particulières applicables aux zones et secteurs,
- règlement graphique – Plan de zonage au 1/8 000,
- règlement graphique – Plan de zonage au 1/5 000.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 avril 2022 et de la réception en Préfecture le 4 avril 2022.
Identifiant : 051-200067213-20220331-141474-DE-1-1